

Vers une stratégie régionale espèces végétales exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les espèces végétales exotiques envahissantes sont des espèces non natives du territoire considéré, qui ont été introduites volontairement ou accidentellement par l'Homme. Ces espèces végétales sont capables de se reproduire abondamment et de se propager sur de larges zones. Elles peuvent avoir des impacts négatifs sur la biodiversité, l'environnement et/ou l'économie et/ou les activités humaines et/ou la santé humaine.

Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a concrétisé l'engagement de la France au titre de la Convention sur la diversité biologique (CDB, 1992) à travers la rédaction d'une stratégie nationale pour la biodiversité (2004-2010). Cette stratégie a été révisée et a donné lieu à la stratégie nationale pour la biodiversité (2011-2020), dont l'un des objectifs est de prévenir et lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur élabore actuellement sa stratégie globale pour la biodiversité et se dote d'un observatoire régional de la biodiversité, qui intègrent la réflexion sur le schéma régional de cohérence écologique co-construit avec l'Etat.

C'est dans ce cadre que la DREAL et la Région PACA ont sollicité le Conservatoire botanique national alpin (CBNA) et le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMed) pour élaborer et mettre en œuvre, avec l'ensemble des acteurs régionaux concernés, une stratégie régionale relative aux espèces végétales exotiques envahissantes.

Eléonore TERRIN

e.terrini@cbn-alpin.org

04-94-16-61-41 / 07-87-75-12-82 (portable)

Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles

34 avenue Gambetta - 83400 HYERES

Cette stratégie se déroulera en deux phases :

- la première phase consistant à :
 - effectuer un état des lieux régional de cette problématique (une liste régionale d'espèces potentiellement envahissantes et envahissantes sera établie),
 - établir un état des lieux des autres démarches régionales similaires afin d'en tirer les enseignements ,
 - identifier les attentes et besoins des acteurs (à l'aide d'un questionnaire) afin de proposer une stratégie régionale tenant compte du contexte local, répondant aux demandes des acteurs et s'articulant avec la stratégie nationale pour la biodiversité (2011- 2020) et la stratégie globale pour la biodiversité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- la deuxième phase consistant quant à elle à :
 - décliner les objectifs établis en plusieurs actions (prévention, détection précoce, surveillance du territoire, gestion, communication, sensibilisation, lutte concertée, formation, évaluation et recherche),
 - travailler avec l'ensemble des acteurs concernés à la mise en place d'un plan d'actions.

Eléonore TERRIN, chargée de mission stratégie régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur relative aux espèces végétales exotiques envahissantes au CBNA/CBNMed se tient à votre disposition pour plus d'informations.

